



ÉDUCATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

# PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

ANNÉE SCOLAIRE 2023-24

**Sud Rhône  
Environnement**  
SYNDICAT MIXTE





## SOMMAIRE

<b>INTRODUCTION</b> .....	<b>Page 3</b>
<b>DOSSIER DE CANDIDATURE</b> .....	<b>Pages 4 à 7</b>
• <u>Un projet éducatif de développement durable</u> .....	<b>Page 4</b>
• <u>Nos interventions par niveau et thématiques</u> .....	<b>Page 5</b>
• <u>Informations et modalités de candidature</u> .....	<b>Page 6</b>
• <u>Fiche de renseignements</u> .....	<b>Page 7</b>
<b>CHARTRE PÉDAGOGIQUE</b> .....	<b>Page 8</b>
<b>FICHE DE SATISFACTION</b> .....	<b>Page 9</b>
<b>LES INTERVENTIONS SCOLAIRES</b> .....	<b>Pages 10 à 14</b>
• <u>Cycle 1</u> .....	<b>Page 10</b>
• <u>Cycle 2</u> .....	<b>Page 10</b>
• <u>Cycle 3</u> .....	<b>Pages 11 à 14</b>
<b>LES ATELIER "RÉCUP &amp; TRI"</b> .....	<b>Page 15</b>
<b>LES EXPOSITIONS</b> .....	<b>Page 16</b>



## INTRODUCTION

Sud Rhône Environnement, syndicat de traitement des déchets de 54 communes issues de 5 intercommunalités (SICTOMU, CC Vallée des Baux Alpilles, CC Beaucaire Terre d'Argence, CA Arles Crau Camargue Montagnette et CA Nîmes Métropole), propose aux établissements scolaires des animations et ateliers gratuits autour du tri, du recyclage et de la prévention des déchets.

### >> ORGANISATION GLOBALE DES ANIMATIONS SCOLAIRES :

En début d'année, Sud Rhône Environnement fait parvenir par voie dématérialisée son programme pédagogique dans lequel sont présentés les interventions et les ateliers proposés par le syndicat. Ce document est accompagné d'un Dossier de candidature à remplir et renvoyer si volonté de bénéficier d'action(s) de sensibilisation au sein de l'établissement. En fonction du nombre de demandes et des disponibilités, la répartition de ces actions de sensibilisation sur l'année scolaire se fera selon des critères d'équité et d'engagement expliqués en page 6 de ce document.

### >> JOURS ET HORAIRES D'ANIMATION :

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 09h00 à 12h et de 13h30 à 16h30.

### >> DÉROULEMENT DE LA SÉANCE :

Chaque intervention dure entre 1h et 2h en fonction de l'intervention, du niveau et de la participation de la classe. Il sera demandé à l'enseignant d'être présent en permanence lors de chaque séance d'animation. Il participe aux ateliers présentés par les animateurs. Il a la charge de faire respecter la discipline dans sa classe durant le cycle d'animation.

## RENSEIGNEMENTS

Anne-Catherine ARGAUD • 06 70 63 70 41 • [ac.argaud@sudrhone.fr](mailto:ac.argaud@sudrhone.fr) • [www.sudrhone.fr](http://www.sudrhone.fr)



## DOSSIER DE CANDIDATURE

Pour le bon déroulement de l'animation, merci de prendre connaissance de la charte pédagogique. La candidature à une intervention pédagogique vaut acceptation de la dite charte (voir page 8).

Les dossiers dûment complétés (un dossier par établissement) doivent être renvoyés par courriel à : [ac.argaud@sudrhone.fr](mailto:ac.argaud@sudrhone.fr) avant le 08 octobre 2023. Dès réception du dossier de candidature dûment rempli, nos services vous transmettront une date d'intervention. À noter que nos actions débuteront à partir du 06 novembre 2023.

### » UN PROJET ÉDUCATIF DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le Syndicat mixte Sud Rhône Environnement propose, à travers une convention, des cycles d'enseignement thématiques découpés en 1 à 2 séances d'1h30 à 2h. Ce sont des temps d'interventions scolaires gratuits au sein des écoles maternelles et primaires des communes appartenant aux Communautés de Communes adhérentes.

L'objectif des interventions menées par nos agents est de sensibiliser les enfants aux diverses problématiques environnementales liées au secteur des déchets. Et ce à partir de diverses thématiques telles que le traitement des déchets papier, des emballages (plastique, carton, et métal), du verre, des biodéchets; la réutilisation du déchet; et le mode de vie zéro déchet.

Ces temps pédagogiques offrent aux élèves et enseignants une qualité d'informations et d'échanges. De plus, chaque établissement bénéficiera de la mise en place d'une action engageante au sein de l'établissement en fin d'intervention. Comme : trier les papiers dans la classe et les emballages du goûter dans une poubelle spécifique, valoriser les biodéchets, réduire ses déchets, récupérer et revaloriser le verre, lutter contre le gaspillage alimentaire, mettre en place des solutions durables...

Pour plus d'informations au sujet des modalités de candidature, rendez-vous à la section "Informations et Modalités de candidature", page 6 de ce document.



## DOSSIER DE CANDIDATURE

Pour le bon déroulement de l'animation, merci de prendre connaissance de la charte pédagogique. La candidature à une intervention pédagogique vaut acceptation de la dite charte (voir page 8).

Les dossiers dûment complétés (un dossier par établissement) doivent être renvoyés par courriel à : [ac.argaud@sudrhone.fr](mailto:ac.argaud@sudrhone.fr) avant le 08 octobre 2023. Dès réception du dossier de candidature dûment rempli, nos services vous transmettront une date d'intervention. À noter que nos actions débuteront à partir du 06 novembre 2023.

### » NOS INTERVENTIONS SCOLAIRE PAR NIVEAU ET THÉMATIQUES

#### NIVEAU DE CLASSE

Cycle 1 : PS - GS

Cycle 2 : CP/CE1/CE2

Cycle 3 :  
CM1/CM2/6e

#### THÉMATIQUE & ANIMATION

##### Emballages :

Séance unique : Ma petite planète chérie (Jeu)

##### Emballages :

Séance unique : La poubelle pédagogique (Jeu)

##### Emballages :

- Séance 1 : La poubelle pédagogique (Jeu)
- Séance 2 : Les déchets, n'en faites plus des tonnes (Jeu + Atelier Récup/Échanges)

##### Papier :

- Séance 1 : Les petits papiers (Jeu)
- Séance 2 : Le papier dans tous ses états (Jeu + Atelier Récup/Échanges)

##### Verre :

- Séance 1 : Vers le tri à l'infini (Jeu)
- Séance 2 : Rien ne se perd avec le verre (Jeu + Atelier Récup/Échanges)

##### Biodéchets :

- Séance 1 : Le retour à la Terre (Atelier)
- Séance 2 : L'anti-gaspi en folie (Jeu + Atelier Cuisine/Échanges)

#### ACTION ENGAGEANTE

➤ À définir avec l'établissement.

➤ À définir avec l'établissement.

➤ Installation et construction d'une poubelle jaune dans la cour de récréation et la classe.

➤ Organisation d'un goûter zéro déchet avec les diverses classes.

➤ Valorisation du papier en classe et dans les services administratifs

➤ Réutilisation du verre en classe et dans les services administratifs (fournitures, système de consigne, poubelle pédagogique, etc)

➤ Mise en place d'un composteur pédagogique

➤ Mise en place d'actions de lutte contre le gaspillage alimentaire



## DOSSIER DE CANDIDATURE

Pour le bon déroulement de l'animation, merci de prendre connaissance de la charte pédagogique. La candidature à une intervention pédagogique vaut acceptation de la dite charte (voir page 8).

Les dossiers dûment complétés (un dossier par établissement) doivent être renvoyés par courriel à : [ac.argaud@sudrhone.fr](mailto:ac.argaud@sudrhone.fr) avant le 08 octobre 2023. Dès réception du dossier de candidature dûment rempli, nos services vous transmettront une date d'intervention. À noter que nos actions débuteront à partir du 06 novembre 2023.

### » INFORMATIONS ET MODALITÉS DE CANDIDATURE

Comme énoncé précédemment, le programme pédagogique proposé par le Syndicat se veut inscrit dans un projet d'éducation au développement durable porté par l'établissement, et accompagné d'une action engageante au sein de l'école.

En ce sens, en fonction de l'affluence, voici les divers critères de priorisation qui seront pris en compte dans la sélection des participations à ce programme :

- L'établissement s'intègre dans un projet d'éducation au développement durable
- L'implication et le suivi de la direction et des enseignants.es au sujet du programme
- L'établissement souhaite mettre en place une action engageante au sein des locaux
- Le respect de l'échéance pour l'envoi du dossier de candidature (avant le 08 octobre 2023)
- L'établissement n'a pas encore bénéficié d'interventions scolaires l'année passée

C'est pourquoi, en cas de fortes demandes et afin d'optimiser l'organisation des interventions en fonction de l'effectif, nous ne pourrions malheureusement peut-être pas répondre positivement pour tous les établissements sur l'année scolaire 2023-2024. Si certains établissements ne peuvent pas bénéficier d'interventions, et qu'ils respectent les critères ci-dessus, ils seront placés en liste d'attente pour l'année suivante. Pour toutes les confirmations d'intervention et les mises en attente, l'établissement sera notifié par mail avant le 06 novembre 2023.

À noter que les demandes envoyées au-delà du 08 octobre 2023 ne seront pas retenues.



## DOSSIER DE CANDIDATURE



Pour le bon déroulement de l'animation, merci de prendre connaissance de la charte pédagogique. La candidature à une intervention pédagogique vaut acceptation de la dite charte (voir page 8).

Les dossiers dûment complétés (un dossier par établissement) doivent être renvoyés par courriel à : [ac.argaud@sudrhone.fr](mailto:ac.argaud@sudrhone.fr) avant le 08 octobre 2023. Dès réception du dossier de candidature dûment rempli, nos services vous transmettront une date d'intervention. À noter que nos actions débuteront à partir du 06 novembre 2023.

### » FICHE DE RENSEIGNEMENTS

#### ÉTABLISSEMENT (DIRECTION, NOM, ADRESSE, COMMUNE)

.....  
.....  
.....

#### CONTACT DE L'ÉTABLISSEMENT (INDISPENSABLE POUR VALIDER LA DATE D'INTERVENTION)

TÉLÉPHONE : ..... MAIL : .....

#### INTERVENTION SCOLAIRE ET PÉRIODE SOUHAITÉE

NOM DE L'INTERVENTION : .....

TRIMESTRE OU MOIS : .....

#### AUTRE INTERVENTION(S) SOUHAITÉE(S) ET PÉRIODE(S) SOUHAITÉ(S)

ATELIER "RÉCUP' & TRI" .....

EXPOSITION "PLUS BELLES NOS POUBELLES" .....

EXPOSITION "EL BOCO OU L'EXPO ANTI-GASPI" .....

HEURES DE DÉBUT ET DE FIN DE CLASSE : .....

JOURS POUVANT PRÉSENTER DES VARIANTES : .....



## CHARTRE PÉDAGOGIQUE

Dans le cadre des interventions scolaires qui seront éventuellement réalisées dans votre établissement et afin de faciliter leur déroulement, nous vous prions de bien vouloir lire, cette charte.

### L'ÉTABLISSEMENT S'ENGAGE À :

- Inscrire les interventions dans un projet d'éducation au développement durable
- Mettre en place une action engageante au sein des locaux (en fonction de l'intervention réalisée en classe)
- Définir au préalable le corps éducatif en charge des enfants lors de l'intervention au sein de la classe
- Mettre à disposition les moyens techniques nécessaires à la bonne conduite des interventions

### L'ENSEIGNANT S'ENGAGE À :

- Faire respecter les consignes de sécurité ainsi que la discipline pendant l'intervention, que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur de l'établissement
- Connaître les objectifs et le déroulement de l'animation (voir programme pédagogique) et y participer
- Se renseigner au préalable sur les lieux d'animation et demander les autorisations (si nécessaire)
- Exploiter les notions abordées lors des interventions pendant et après les temps d'intervention
- Mettre en place une action engageante au sein des locaux (en fonction de l'intervention réalisée en classe)
- Nous transmettre la fiche de satisfaction permettant d'améliorer la qualité des interventions et leur adéquation aux besoins de l'équipe enseignante

### L'INTERVENANT S'ENGAGE À :

- Mener une intervention de qualité en respectant les objectifs pédagogiques
- Coordonner différents groupes (si plusieurs ateliers lors de l'intervention)
- S'adapter au niveau des enfants et à la compréhension des sujets abordés
- Motiver les enfants pour un meilleur investissement et une meilleure compréhension
- Intervenir en cas de non-respect des consignes liées à l'activité

### REMARQUE

*Nous garantissons une intervention de qualité lorsque les règles mentionnées ci-dessus sont respectées.*



## FICHE DE SATISFACTION

Vos retours d'expérience sont indispensables pour nos équipes. Ils permettent l'amélioration constante de nos interventions.

INTITULÉ DE L'INTERVENTION : \_\_\_\_\_

DATE DE L'INTERVENTION : \_\_\_\_\_

INTERVENANT : \_\_\_\_\_

ÉCOLE : \_\_\_\_\_

NOM DE L'ENSEIGNANT : \_\_\_\_\_

CLASSE DE : \_\_\_\_\_

	OUI	NON	PAS VRAIMENT
L'intervention a-t-elle répondu à vos attentes ?			
Les supports utilisés vous ont-ils satisfaits ?			
Vos élèves ont-ils été intéressés par l'intervention ?			
Vos élèves ont-ils eu des réactions, des questions suite à l'intervention ?			

Quelles utilisations comptez-vous faire avec vos élèves des connaissances acquises lors de l'intervention ?

Remarques et commentaires :

**Vous avez la possibilité de remettre votre fiche de satisfaction complétée directement à l'intervenant à l'issue de la séance ou de la renvoyer par email à l'adresse suivante : [ac.argaud@sudrhone.fr](mailto:ac.argaud@sudrhone.fr).**



## LES INTERVENTIONS

### CYCLE 1

MS - GS

#### "MA PETITE PLANÈTE CHÉRIE"

Destinée aux jeunes enfants de moyenne et grande section de maternelle, cette intervention permet d'appréhender la gestion, la production et le traitement des déchets grâce au dessin animé.

Durée : 1h00 à 1h30

### CYCLE 2

CP - CE2

#### "LA POUBELLE PÉDAGOGIQUE"

Une approche ludique des dispositifs et des consignes de tri des déchets du quotidien. Un exercice pratique de tri permet aux enfants de tester les connaissances acquises au cours de l'intervention.

Durée : 1h00 à 1h30

#### THÉMATIQUE & ANIMATION

##### Emballages :

- Séance unique : Ma petite planète chérie + Jeu

##### Emballages :

- Séance unique : La poubelle pédagogique + Jeu

#### ACTION ENGAGEANTE

- À définir avec l'établissement.

- À définir avec l'établissement.



## LES INTERVENTIONS

### CYCLE 3

CM1 - 6°

#### "LA POUBELLE PÉDAGOGIQUE"

Une approche ludique des dispositifs et des consignes de tri des déchets du quotidien. Un exercice pratique de tri permet aux enfants de tester les connaissances acquises au cours de l'intervention.

Durée : 1h30 à 2h00

### CYCLE 3

CM1 - 6°

#### "LES DÉCHETS, N'EN FAITES PLUS DES TONNES"

Une approche de la réduction des déchets par la relation entre consommation et production de déchets. L'intervention est suivie d'un jeu sur la réduction des déchets et d'un atelier Récup' emballages. Au collège, l'intervention se termine par un échange autour des éco-gestes et de la réduction des déchets produits.

Durée : 1h00 (collège) à 2h00 (élémentaire)

#### THÉMATIQUE & ANIMATION

##### Emballages :

- Séance 1 : La poubelle pédagogique
- Séance 2 : Déchets n'en faites plus des tonnes  
+ Atelier Récup' emballages ou Échanges

#### ACTIONS ENGAGEANTES

- Installation et construction d'une poubelle jaune dans la cour de récréation et la classe.
- Organisation d'un goûter zéro déchet avec les diverses classes.



## LES INTERVENTIONS

### CYCLE 3

CM1 - 6°

#### "LES PETITS PAPIERS"

Présentation ludique des procédés de fabrication, de tri et de recyclage du papier. En fin de séance, un exercice de tri permet aux enfants de tester les connaissances acquises.

Durée : 1h30 à 2h00

### CYCLE 3

CM1 - 6°

#### "LE PAPIER DANS TOUS SES ÉTATS"

Un rappel du procédé de fabrication du papier avec une approche ludique. L'intervention est suivie du CM1 au CM2 par la fabrication de papier recyclé. Au collège, l'intervention se termine par un échange autour des éco-gestes et de la réduction des déchets produits.

Durée : 1h00 (collège) à 2h00 (élémentaire)

#### THÉMATIQUE & ANIMATION

##### Papier :

- Séance 1 : Les petits papiers
- Séance 2 : Le papier dans tous ses états + Jeu + Atelier Récup' papier ou Échanges

#### ACTIONS ENGAGEANTES

- Valorisation du papier en classe et dans les services administratifs



## LES INTERVENTIONS

### CYCLE 3

CM1 - 6°

#### "VERS LE TRI À L'INFINI"

Présentation ludique des procédés de fabrication, de tri et de recyclage du verre. En fin de séance, un exercice de tri permet aux enfants de tester les connaissances acquises et d'appréhender le devenir du déchet en verre.

Durée : 1h30 à 2h00

### CYCLE 3

CM1 - 6°

#### "RIEN NE SE PERD AVEC LE VERRE"

Rappel ludique des procédés de fabrication et de recyclage du verre. L'intervention est suivie du CM1 au CM2 d'un jeu et d'un atelier Récup' verre. Au collège, l'intervention se termine par un échange autour du système de consigne, des éco-gestes et de la réduction des déchets produits.

Durée : 1h (collège) à 2h00 (élémentaire)

#### THÉMATIQUE & ANIMATION

##### Verre :

- Séance 1 : Vers le tri à l'infini
- Séance 2 : Rien ne se perd avec le verre  
+ Jeu + Atelier Récup' verre ou Échanges

#### ACTIONS ENGAGEANTES

- Valorisation du verre en classe et dans les services administratifs (pot à fournitures, système de consigne, poubelle pédagogique, etc)



## LES INTERVENTIONS

### CYCLE 3

CM1 - 6°

#### "LE RETOUR À LA TERRE"

À travers l'observation des étapes de la vie d'un arbre, les enfants abordent le cycle de la matière organique et de fait, les bases du compostage. L'intervention est suivie de la fabrication d'un bébé composteur à étudier sur 4 semaines.

Durée : 1h30 à 2h00

### CYCLE 3

CM1 - 6°

#### "L'ANTI-GASPI EN FOLIE"

L'intervention commence par l'observation du bébé composteur. S'en suit d'une approche ludique de la notion du gaspillage alimentaire et d'un petit jeu pour tester les connaissances acquises. L'intervention se termine par un atelier cuisine anti-gaspillage alimentaire à partir d'une recette simple et gourmande.

Durée : 1h00 (collège) à 2h00 (élémentaire)

#### THÉMATIQUE & ANIMATION

##### Biodéchets :

- Séance 1 : Le retour à la Terre + Fabrication d'un bébé composteur
- Séance 2 : L'anti-gaspi en folie + Jeu + Atelier Récup' anti-gaspi (et/ou Échanges)

#### ACTIONS ENGAGEANTES

- Mise en place d'un composteur pédagogique
- Mise en place d'actions de lutte contre le gaspillage alimentaire



## LES ATELIERS "RÉCUP & TRI"

Les ateliers proposés par les agents de Sud Rhône Environnement permettent aux enfants de laisser libre court à leur imagination pour réinventer les usages des emballages du quotidien (bouteille, carton, bocaux, vêtements...).

### REMARQUE

*Ils peuvent être réalisés dans le cadre d'une intervention ou indépendamment dans le cadre d'une manifestation. Le contenu des ateliers suit une ligne conductrice mais reste aléatoire en fonction des matériaux disponibles.*



## LES EXPOSITIONS

### "PLUS BELLES NOS POUBELLES"

Faites découvrir à l'ensemble des classes de votre établissement scolaire notre exposition « Plus Belles Nos Poubelles » ! Cette exposition présente les consignes de tri ainsi que le devenir de l'ensemble des déchets ménagers. Commentée par nos services, elle permet une bonne compréhension de la gestion globale des déchets.

L'exposition est mise en place sur une semaine complète. Un espace suffisant est nécessaire.

### "EL BOCO OU L'EXPO ANTI-GASPI"

Cette exposition présente les enjeux du gaspillage alimentaire à l'échelle du territoire national.

Elle propose des pistes de réflexions et quelques solutions simples à mettre en place au quotidien pour limiter le gaspillage alimentaire.

L'exposition s'accompagne d'un jeu ludique "Frigigame" permettant aux élèves de comprendre les moyens de conservation des aliments idéaux et ainsi, réduire le gaspillage alimentaire.

